

<https://enseignants.se-unsa.org/Voyager-en-securite>



Voyager en sécurité

- Je suis... - Retraité-e -

Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Risques climatiques, risques sanitaires, menaces terroristes... Choisir une destination pour un voyage impose de s'informer sur les conditions d'accueil du pays de séjour.

Le ministère des Affaires étrangères met très régulièrement à jour son site Internet. Pour chaque pays, une fiche décrit les conditions de sécurité, d'entrée et de séjour ainsi que celles de santé. D'autres infos utiles sont fournies, comme le transport, les risques judiciaires, le comportement à observer en certains lieux... Une carte par pays décrit le niveau de vigilance demandé aux voyageurs dans chaque partie de ce pays.

Les voyageurs peuvent rester en contact avec les autorités françaises grâce à "Ariane". Un fil d'infos permet de recevoir des recommandations de sécurité par courriels si la situation dans le pays le justifie. En cas de crise, ils sont contactés dans le pays de destination. Une personne contact désignée par le voyageur sera prévenue en cas de besoin.

Les fiches-pays : [ici](#)

Le fil d'Ariane : [ici](#)